

DECLARATION DE BECHYNE SUR LE BALISAGE DES SENTIERS DE RANDONNEE EN EUROPE

Dans le cadre de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre (F.E.R.P), les délégués baliseurs – randonneurs de 24 organisations de 17 pays européens, se sont réunis à Bechyne (CZK), du 28 avril au 2 mai 2004, pour la 1^{ère} Conférence Européenne sur le balisage des sentiers de randonnée. Le délégué de l'organisation Israël Trails Committee, a aussi participé à cette conférence en qualité d'observateur.

La FERP regroupe plus de 5 millions membres randonneurs.

Les participants se sont mis unanimement d'accord sur l'importance de la conception, de la réalisation, de l'entretien et de la valorisation des sentiers de randonnée balisés en Europe.

Ils déclarent ce qui suit :

- Les sentiers de randonnée balisés sont devenus, au cours de ces 100 dernières années, une partie intégrante et incontournable des régions d'Europe. Ils participent de manière importante à la protection de la nature, à sa connaissance, à la découverte des lieux historiques et de l'histoire commune européenne dans les contextes les plus larges.
- Le balisage des sentiers de randonnée, qui a commencé dans certaines régions depuis plus de 130 ans, est réalisé dans la plupart des cas, par les clubs de randonnée grâce au bénévolat de plusieurs dizaines de milliers de personnes. Ces personnes forment depuis des générations un des groupes les plus importants de bénévoles d'Europe. Les clubs de randonnée sont fiers de cette tradition.
- Les systèmes de balisage des sentiers de randonnée mis en place dans les différentes régions d'Europe font maintenant partie de leur patrimoine.
- Les clubs et fédérations regroupées au sein de la FERP ont aussi construit, depuis 1969, le réseau des 11 sentiers européens (E – sentiers) aujourd'hui en voie d'achèvement. Cette création a contribué, et continue de contribuer, de manière significative à la connaissance mutuelle et au rapprochement des nations européennes, en développant les relations transfrontalières et internationales. Elle reflète de façon importante le rapprochement rapide et significatif des grandes organisations de randonnée des nouveaux pays membres de l'Union Européenne avec celles des pays qui en faisaient déjà partie.

Les participants à cette conférence se sont unanimement mis d'accord sur les principes généraux du développement des sentiers de randonnée en Europe :

1 - Il faut améliorer les systèmes de balisage existants de façon que tous les sentiers satisfassent aux demandes de base des randonneurs, et aux principes de qualité des sentiers de randonnée balisés. Ces demandes, et principes, figurent dans l'annexe de cette déclaration.

Les balisages utilisés par les fédérations membres de la FERP sont des marques qui doivent être protégées et respectées.

2 - Afin de préserver et d'étendre le réseau des sentiers de randonnée balisés, il est nécessaire de défendre et de maintenir le droit, et la possibilité pour tous, d'accéder à la nature, et ce au moins dans le cadre existant à ce jour dans les différents pays européens.

3 - La diversité des systèmes de balisages dans différentes régions d'Europe ne gêne pas les déplacements des randonneurs sur les sentiers balisés. Mais il convient de signaler les changements de systèmes de balisage à leurs limites d'application, et d'assurer de façon plus générale l'information des randonneurs.

4 - Une éventuelle unification du balisage, entre les régions ou pays d'Europe, ne peut s'effectuer que sur la base d'un accord mutuel. Toute intervention externe qui demanderait cette unification aggraverait la situation : augmentation des frais, confusions, départs des baliseurs bénévoles et perte de l'identité historique du balisage.

5 - Pour assurer la cohérence du balisage des sentiers en Europe, il suffit que les mêmes principes de base (voir point 1) soient appliqués à tous les sentiers de randonnée balisés.

6 - Pour appliquer ces principes, pour achever l'infrastructure des sentiers de randonnée européens (E – sentiers), et pour les prolonger vers l'est et le sud-est de l'Europe dans les pays qui rejoindront l'Union Européenne, le soutien de celle – ci est nécessaire. Il doit appuyer le développement de la collaboration entre pays et régions européennes en associant la protection de la nature et la valorisation des patrimoines culturels et touristiques.

Cette déclaration a été unanimement proposée par cette première conférence européenne sur le balisage des sentiers de randonnée. Elle sera soumise à l'approbation du 35^{ème} Congrès de la FERP, à Brilon (D) les 9 et 10 octobre 2004.